



VOLET B

Copie qui sera publiée aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge

→

COPIE

Déposé au greffe du tribunal
de commerce de Dinant

le 05 JUL. 2010

Greffe
Le greffier en chef,

H. BOURDON

Dénomination : **CENTRE MUTIEN-MARIE**

Forme juridique : **ASBL**

Siège : **Rue des Australiens, 23 à 5520 ANTHEE**

N° d'entreprise : **418528175**

Objet de l'acte : **Demande de publication aux annexes du Moniteur belge du PV de l'AG du 27 mai 2010 de l'association CENTRE MUTIEN-MARIE qui a procédé à la modification des statuts et du conseil d'administration.**

EXTRAITS DU PV DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 27 mai 2010

Ce jour, l'assemblée générale déclare :

- Réélire le Cabinet CALLENS, PIRENNE, THEUNISSEN & C° S.C.C., réviseurs d'entreprises, pour une durée de 3 ans.

- accepter la candidature de Monsieur de la Kethulle de Ryhove François Marie J., demeurant rue Pont de la cour 13 b à 5620 ROSEE, en tant qu'administrateur, lequel déclare accepter cette fonction.

Le mandat est gratuit.

Anthée, le 28 juin 2010

Joseph MOLITOR
Administrateur

Mutien-Marie GILMARD
Président

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association ou la fondation à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature